

LES + DE LA FORMATION À MEYMAC

- Des formateurs expérimentés issus du milieu professionnel et une formation pratique sur chantiers réels.
- Un centre de formation au cœur d'un massif forestier mixant feuillus et résineux, à la jonction de 3 stations arborées (PNR et gorges de la Dordogne, piedmont du Massif central, forêt limousine).
- Un centre de formation avec accès à un centre de ressources, un atelier technologique, salles informatiques, ateliers, hébergement et restauration.
- Le parc de simulateurs de conduite et de programmation le plus important de France, comprenant différentes marques d'engins et un parc de machines forestières récent.
- Des partenariats reconnus par la profession.
- La validation du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- La validation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).
- Notre centre est habilité pour la formation et l'évaluation au permis tronçonneuse européen (ECC) – Devis sur demande.

Hébergement et restauration : possibilité d'accès au restaurant scolaire et chambre à l'Ecole Forestière de Meymac, ou hébergement extérieur. Nous contacter pour obtenir la liste de nos partenaires.

Déposer un dossier de candidature :
<https://cfppahautecorreze.ymag.cloud/index.php/preinscription/>



CFPPA MEYMAC
DE HAUTE-CORREZE NEUVIC



CFPPA de Haute-Corrèze
Site de Meymac
Rue de l'Ecole Forestière
19250 MEYMAC
05.55.46.02.00
cfppa.meymac@educagri.fr

CFPPA de Haute-Corrèze
Site de Neuvic
Rue de l'Agriculture
19160 NEUVIC
05.55.95.40.01
formation.neuvic@educagri.fr

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR

Pilote de machines de bûcheronnage

Formation certifiante de Niveau 4 - RNCP32224

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 22 février 2019



Objectif : acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour exercer le métier de pilote de machine bûcheronnage spécialisé dans les opérations de récolte et de façonnage mécanisés de résineux ou feuillus.

Au terme de la formation, l'apprenant.e doit être capable de :

- Piloter en sécurité une machine de bûcheronnage en s'adaptant aux contraintes environnementales, climatiques et de relief.
- Assurer une production optimale de la machine en fonction de la commande et du cahier des charges (opérations d'abattage et de façonnage).
- Réaliser l'entretien périodique de la machine (maintenance préventive).
- Analyser les pannes et les résoudre avec l'aide éventuelle du service après-vente (maintenance corrective).



CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ Paramétrages informatiques et réglages des machines
- ▶ Organisation de chantiers en sécurité
- ▶ Choix de l'itinéraire d'abattage et sélection des arbres à abattre
- ▶ Classement des billons en lien avec un cahier des charges des scieries
- ▶ Entretien quotidien
- ▶ Diagnostic des pannes et réparations.
- ▶ Etablissement d'un compte-rendu des travaux effectués.



MODALITÉS DE FORMATION

Alternance

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage - 75 % en entreprise / 25 % en centre

Formation professionnelle continue

En alternance - 70 % en entreprise et mise en situation professionnelle / 30 % en centre

Durée

Formation complète : 930 heures en centre de formation et en milieu professionnel : 1 mois d'acquisition du socle de connaissances et compétences, 4 mois en entreprise, 4 mois de mise en situation professionnelle sur chantier. Réduction de parcours possible.

Méthodes mobilisées

Cours théoriques illustrés en salle,
Mises en situation professionnelle en atelier et sur le terrain,
Sorties pédagogiques,
Pédagogie de l'alternance (centre/entreprise),
Utilisation d'un livret de l'apprenant obligatoire,
Dialogue régulier entre formateur et maître d'apprentissage / Tuteur avec *a minima* 1 visite de suivi par le formateur,
Développement de l'autonomie de l'apprenant.e.

Validation

Certification professionnelle organisée et délivrée en 3 Unités Capitalisables (UC) équivalentes à des blocs de compétences. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Toutes les UC font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle et doivent être validées pour prétendre au titre. Les UC peuvent être acquises indépendamment.

Des adaptations de parcours sont possibles (durée, contenus) après positionnement (entretiens, tests ou mises en situation professionnelle) et remise le cas échéant de pièces justificatives (diplômes par exemple). Possibilité de passerelles en cours de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Public/profil : toute personne majeure disposant de bonnes aptitudes physiques, permis de conduire souhaité.

Personnes en situation de handicap : nous contacter pour une évaluation personnalisée de l'accessibilité du site et de cette formation. **Référent handicap** : marc.detrax@educagri.fr

Prérequis :

- avoir 18 ans au moins lors du passage des UC
- fournir un certificat médical de non-contre-indication
- diplômes et expériences conformes aux exigences (des dérogations sont possibles)
- satisfaire aux conditions de sélection (entretiens, test)
- être éligible à l'alternance et signer un contrat si cela est la modalité choisie
- dossier d'inscription complet.

CONDITIONS TARIFAIRES

Tarif de référence : 11 311 €

Coût pour le bénéficiaire : 0 € pour les personnes éligibles aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation (formation financée par l'employeur), ainsi que pour les personnes éligibles aux contrats de formation continue financés par la région. Pour les autres cas, des financements, aides et/ou facilités de paiement sont possibles, nous consulter pour un devis personnalisé.

Frais pédagogiques spécifiques : EPI – équipements de protection individuelle (à la charge de l'employeur pour les apprenant.e.s en contrat d'alternance).

Aides financières (sous conditions) : Selon statut et situation du demandeur, nous contacter pour plus d'informations.

Rémunération : Selon statut et âge du demandeur. Nous contacter pour plus d'informations.

POUR INTÉGRER CETTE FORMATION

Date d'entrée en formation : septembre (en centre).

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement

Période de réception des dossiers de candidature : toute l'année.

En savoir plus :



APRÈS LA FORMATION

Accès au métier de Pilote de machines de bûcheronnage

Formations complémentaires proposées sur le site de Meymac

- ▶ BTS : Gestion forestière
- ▶ Brevet Professionnel : Responsable de Chantiers de bucheronnage manuel et de débardage
- ▶ Brevet Professionnel: Responsable de Chantiers de bucheronnage manuel et de sylviculture
- ▶ Formations courtes professionnalisantes